

**Licence STAPS - Sciences et techniques des activités
physiques et sportives**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02026912

HAL Id: hceres-02026912

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026912>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités
physiques et sportives

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI130004162

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention propose quatre spécialités à partir d'une première année (L1) commune, qui sont *Education motricité*, *Entraînement sportif*, *Management du sport* et *Activités physiques adaptées et santé*. La mention vise à donner les connaissances et les compétences, à la fois théoriques et pratiques, nécessaires à la compréhension du domaine sportif. La première spécialité débouche sur les métiers de l'éducation physique et de l'animation des activités physiques et sportives en milieu scolaire et périscolaire et oriente vers les concours de l'enseignement après poursuite d'études en master. La deuxième spécialité vise les métiers de l'encadrement en milieu sportif. La troisième spécialité conduit aux métiers liés au commerce dans le secteur sportif ou à la gestion de structures sportives. La quatrième spécialité prépare aux métiers de l'animation des activités physiques en milieu spécialisé. La spécialité *Education motricité* comporte un parcours « d'excellence » jusqu'en master ayant pour objectif essentiel une préparation renforcée aux concours de l'enseignement en éducation physique et sportive et notamment le concours de l'Ecole Normale Supérieure en Education Physique et Sportive. La poursuite d'études en master est possible, notamment dans le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est clair et globalement bien renseigné. La mention se décline en 4 spécialités à partir d'une première année commune en L1. Les connaissances et compétences attendues sont clairement décrites et étroitement liées aux contenus des fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de ces



spécialités : *Education motricité, Entraînement sportif, Management du sport et Activités physiques adaptées et santé*. Les compétences additionnelles et transversales sont bien identifiées. La spécialisation est progressive à partir de la L2 ; en L3 le tronc commun est constitué par les enseignements des activités physiques sportives et des langues. Les réorientations semblent possibles, mais le dossier manque d'éléments concrets sur les procédures permettant de changer de spécialité en cours de cursus. La spécialité *Education motricité* comporte un parcours d'excellence, cependant le dossier n'indique pas clairement qui opère la sélection de ce groupe d'étudiants et aucune information chiffrée ne permet d'apprécier l'efficacité en termes de taux de réussite. L'évaluation mise en place au niveau de l'établissement sous forme de contrôle continu intégral est clairement présentée dans le dossier et semble tout à fait opérationnelle.

Des dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite sont en place au niveau de la composante (tutorat, travaux dirigés de soutien) et au niveau de l'établissement, par exemple la structure *Espace Avenir* qui joue un rôle dans l'orientation et le suivi des étudiants. Cependant, le taux de réussite est faible en L1 et le dossier manque d'informations analysées sur le profil des étudiants entrants et l'efficacité de ces dispositifs d'accompagnement. L'adaptation des études pour les étudiants ayant des contraintes particulières, la présence de stage obligatoire en L2 et en L3 et d'une initiation à la recherche doivent favoriser la réussite et l'insertion professionnelle.

Le dossier présente des mesures tout à fait pertinentes d'aide à l'orientation et à l'insertion, telles que l'élaboration progressive du projet professionnel, le recrutement d'un ingénieur d'études (IGE) chargé de l'information et du suivi des étudiants. Ici encore, il est regrettable que le dossier ne fournisse pas de données chiffrées sur les emplois occupés ou les poursuites d'études en master.

La composante s'est engagée dans une politique devant accroître les liens avec les milieux professionnels, l'orientation et l'accompagnement des étudiants, montrant une réflexion réelle par rapport à la mention proposée. Elle s'appuie également sur les dispositifs mis en place par l'établissement, ce qui contribue à valoriser le diplôme. Des intervenants extérieurs participent à la formation ce qui doit favoriser l'insertion des étudiants dans le monde du travail, mais le dossier pourrait préciser quelle est leur part d'enseignement et leur statut professionnel. La mention est pilotée par une équipe pédagogique et par un conseil d'études, mais le fonctionnement concret n'est pas décrit dans les documents fournis. Le suivi des étudiants est réalisé par un observatoire régional, mais le dossier ne donne aucune information sur les flux, ni sur la façon dont ces données sur les profils d'étudiants de la formation sont prises en compte dans le pilotage.

- Points forts :
 - Une articulation opérationnelle entre connaissances scientifiques, compétences et cœurs de métiers.
 - La politique d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle (recrutement d'un IGE).
 - L'existence dans chaque spécialité d'un stage en L2 et en L3.
 - La prise en compte de l'évaluation du précédent contrat.
- Points faibles :
 - L'absence de données chiffrées et analysées sur les caractéristiques des étudiants entrants et sur le devenir des sortants.
 - L'absence d'analyse sur l'articulation avec les masters ou avec les licences professionnelles.

Recommandations pour l'établissement

Même si la mention est bien structurée avec des objectifs clairement identifiés pour chacune des quatre spécialités, si les contenus des enseignements sont bien décrits en termes de connaissances et de compétences et si des dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'orientation ont été mis en place au niveau de la composante et de l'établissement, il conviendrait cependant de préciser les possibilités de réorientations et l'articulation possible de cette mention avec les licences professionnelles. Une analyse des caractéristiques des étudiants entrants (par exemple type de baccalauréat), du devenir des étudiants sortants en termes de réorientations, d'emplois occupés ou de poursuite d'études aideraient au pilotage de la formation et à mieux apprécier l'efficacité des dispositifs d'aide mis en place. L'équipe d'enseignants est conséquente, mais il serait souhaitable de préciser le fonctionnement concret de l'équipe pédagogique et du conseil d'études dans le pilotage de cette mention.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			Tronc commun : 337	Tronc commun : 398
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				Tronc commun : 158	Tronc commun : 169
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				Spécialité : 27	Spécialité : 26
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				22,3	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				Tronc commun : 54.53%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE EDUCATION MOTRICITE
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			Tronc commun : 337	Tronc commun : 398
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				Tronc commun : 158	Tronc commun : 169
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				Spécialité : 22	Spécialité : 39
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				22,3	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				Tronc commun: 54.53%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE ENTRAINEMENT SPORTIF
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			Tronc commun : 337	Tronc commun : 398
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				Tronc commun : 158	Tronc commun : 169
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				Spécialité : 25	Spécialité : 19
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				22,3	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				Tronc commun : 54.53%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE MANAGEMENT DU SPORT
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			Tronc commun : 337	Tronc commun : 398
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				Tronc commun : 158	Tronc commun : 169
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				Spécialité : 27	Spécialité : 17
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				22,3	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				Tronc commun: 54.53%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n°S3LI130004162

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'équipe de Direction de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Strasbourg a lu avec attention le rapport d'expertise de l'AERES. En réponse aux remarques («points faibles») et recommandations, nous souhaitons apporter quelques précisions.

1) Pilotage de la mention licence STAPS :

Le pilotage de la mention est organisé autour de trois organes de décision :

- Au niveau de la mention, le **Conseil des études** a pour mission d'organiser les enseignements de la mention (calendriers, emplois du temps, examens, modalités d'évaluation des enseignements, harmoniser les niveaux d'exigences, statuer sur les requêtes des étudiants). Il est composé de la responsable de la commission des études, du responsable de la mention, de l'assesseur du Doyen chargée de la scolarité, des responsables de spécialité, du Directeur de la Faculté des Sciences du sport, de la secrétaire de la mention, de l'infirmière et de l'ingénieur de formation chargée de l'insertion professionnelle. Elle se réunit au moins quatre fois par an. Dans une formation élargie, le Conseil des études constitue le jury de mention qui, sous l'autorité de l'assesseur chargée de la scolarité, statue sur les résultats des étudiants à la fin de chaque semestre.

- Au niveau de chaque spécialité, le **Conseil de Perfectionnement** a pour mission de contribuer au développement de la filière de formation en définissant des compétences enseignées (fiches RNCP) et leur adéquation avec les besoins des employeurs potentiels. Il est composé du Directeur de la Faculté des Sciences du sport, du responsable de la spécialité, de l'ingénieur de formation chargée de l'insertion professionnelle, d'un professionnel et d'un étudiant. Il se réunit au moins deux fois par an.

- Au niveau des différentes années de la licence, les **Conseils d'enseignement** ont pour mission de définir les contenus d'enseignement, de veiller à leur cohérence et de proposer des sujets d'évaluation. Les Conseils d'enseignement sont composés du responsable de la mention, du responsable de la spécialité, des enseignants intervenant dans les différents groupes d'enseignements. Il se réunit quatre fois par an.

2) Données chiffrés sur le profil des étudiants, de leur réussite aux examens et de leur poursuite d'études ou de leur insertion professionnelle

La Faculté des Sciences du sport a recruté un **ingénieur chargé de l'orientation et de l'insertion professionnelle**. Il est chargé d'organiser la collecte d'informations sur le profil des étudiants, leur réussite, leur devenir.

Grâce aux données fournies par l'ORESIPÉ, nous disposons des chiffres précis concernant :

- le baccalauréat obtenu par les étudiants entrants à la Faculté en L1 pour les années 2010 à 2012 ;
- le **taux de réussite des étudiants en L1 STAPS** en fonction de leur baccalauréat entre 2005 et 2010.

La réussite des étudiants de la Faculté des Sciences du sport est une préoccupation majeure de la Direction et des enseignants. Nous mesurons la **réussite des étudiants ainsi que l'efficacité du Plan Réussite en Licence**. Par ailleurs, la Faculté des Sciences du sport a formé un **groupe qualité**. Ce faisant, elle s'est engagée dans l'évaluation des formations, des enseignements et des enseignants sur la base de questionnaires en ligne renseignés par les étudiants.

S'agissant de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle, la Faculté des Sciences du sport réalise des enquêtes auprès des étudiants de L3 pour connaître pour chaque spécialité leur situation 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Les informations recueillies concernent l'insertion professionnelle, le type d'emploi occupé, le type de contrat, la poursuite d'études. Les principaux chiffres sur la réussite aux examens et l'insertion professionnelle des étudiants sont publiés sur le site internet de la Faculté (www.f3s.unistra.fr).

3. Orientation, possibilités de réorientation et procédures permettant de changer de spécialité en cours de cursus

L'**ingénieur de formation chargé de l'orientation et de l'insertion professionnelle** rencontre tous les étudiants qui le sollicitent sur des questions relatives à l'orientation, mais en plus il organise plusieurs fois par an des actions d'information sur les cursus et leurs débouchés, des stages facultatifs et conçoit des plaquettes d'information. Enfin, le site de la Faculté regorge d'informations sur l'orientation.

En matière de **réorientation**, les étudiants de **1^{ère} année de licence en grande difficulté** sont repérés et informés très tôt des possibilités de **réorientation** (DU tremplin réussite par exemple) lors d'une réunion au cours de laquelle interviennent des professionnels et des universitaires. Ils bénéficient de cours de soutien. Enfin, les étudiants peuvent changer de spécialité en cours de cursus de licence après avoir rencontré la chargée d'orientation et après avis du responsable de la spécialité, en formulant une demande par écrit au Conseil des études.

4. Parcours d'Excellence

La **sélection** des étudiants admis dans le Parcours d'Excellence se fait à partir d'une lettre de motivation et du relevé des notes de l'étudiant. Un jury d'admission est constitué. **Malgré un faible recul (1 an), l'évaluation** du Parcours d'Excellence tend à prouver son efficacité.

5. Articulation entre licences et licences professionnelles

La Faculté des Sciences du sport souhaite proposer à court terme deux licences professionnelles : l'une dans la filière Management du sport (Commerce et distribution d'articles sportifs, ouverture en octobre 2012), l'autre dans la filière des Activités physiques adaptées et santé (développement social et médiation par le sport, ouverture en septembre 2013).

- Filière Management du sport

La licence professionnelle Commerce et distribution d'articles sportifs et la spécialité de licence STAPS Management du sport proposent des enseignements qui les singularisent à plusieurs titres. La licence professionnelle est une **formation spécialisée en alternance** (contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et formation continue) destinée à faciliter **l'employabilité immédiate** des étudiants sur le secteur particulier du commerce et de la distribution des articles de sport, tandis que la licence Management du sport, plus généraliste, permet soit **de se professionnaliser plus largement** vers des métiers liés à la gestion de projets (notamment dans l'événementiel sportif), aux fonctions marketing (des équipementiers) et commerciales dans le secteur du sport, à la gestion d'organisations sportives marchandes / non marchandes ou à la gestion de structures sportives, soit une **poursuite d'études en master** (Management et Gestion du sport par exemple).

Si la licence générale STAPS recrute majoritairement des étudiants STAPS de L2, la licence professionnelle s'adresse non seulement aux L2, mais également aux titulaires d'un diplôme Bac+2 (BTS, IUT,...) des secteurs du commerce et de l'économie.

- Filière activité physique adaptée et santé

La licence professionnelle Développement Social et Médiation par le Sport se situe dans le prolongement du DEUST Sport et intervention sociale qui forme des professionnels de niveau 3. Toutefois, nous estimons d'une part que le DEUST est destiné par nature à professionnaliser à BAC+2 et d'autre part que les étudiants, avant d'aborder une 3^{ème} année de formation, doivent d'abord vivre une expérience professionnelle.

Le public ciblé est constitué majoritairement de professionnels désirant valider et accroître leurs compétences professionnelles par l'obtention d'un diplôme universitaire. Quelques étudiants de L2 justifiant d'une expérience professionnelle dans le secteur de la jeunesse en difficulté pourront également intégrer cette formation.

Pour clarifier la position de la licence professionnelle DSMS par rapport à la licence STAPS spécialité APAS, nous avons recentré cette dernière sur les aspects santé (troubles et les déficiences physiques et mentales) alors que la licence professionnelle se focalisera sur l'intégration par le sport des publics en difficulté. **Ainsi, les deux formations se situeront sur des secteurs de professionnalisation différents : intégration par le sport des publics en difficulté d'une part (licence professionnelle) et santé, déficience physique et mentale d'autre part (spécialité APAS de la licence STAPS).**